Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Martin Maurel Court Terme

Cet OPCVM est géré par Rothschild Asset Management Code ISIN: FR0007393301 (Part D)

Objectifs et politique d'investissement

- Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.
- Objectif de gestion: L'objectif de gestion du FCP est de surperformer l'EONIA capitalisé au jour le jour sur un horizon d'investissement de un an tout en minimisant le risque en capital sur la période. La performance sera en liaison avec les évolutions des marchés monétaires et obligataires à court/moyen terme européens. La gestion mise en œuvre sera une gestion obligataire court terme.
- Indicateur de référence : L'indice Eonia (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne pondérée des taux constatés pour des opérations de prêts interbancaires au jour le jour consenties par un panel de banques de référence de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre de jours exacts/360 » et est administré par l'EMMI (European Money Markets Institute).
- Politique d'investissement : MARTIN MAUREL COURT TERME a une stratégie de constitution d'un portefeuille de produits de taux d'intérêts. L'OPCVM fera l'objet d'une gestion active au sein de laquelle la maîtrise du risque rendue possible par la diversification des actifs lui permettra d'intégrer des actifs plus risqués au sein du portefeuille et de tenter de sur-performer l'EONIA à moyen terme. Le portefeuille est investi en actifs obligataires et instruments du marché monétaire. Le portefeuille est ainsi construit en fonction de l'allocation de taux et de la nature des émetteurs.

Les actifs obligataires et les titres de créances sont libellés en euro ou en devises. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change. Ces valeurs mobilières peuvent être à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro. Les émetteurs retenus sont majoritairement "Investment Grade" chez les principales agences de notation ou jugés équivalents par la société

de gestion. Toutefois, jusqu'à 15 % de son actif, l'OPCVM pourra détenir des produits de taux d'émetteurs spéculatifs ("High Yield" ou notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la société de gestion) ou non notés par les principales agences de notation. Pour investir, la société de gestion utilise ses propres analyses crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle base son analyse sur des éléments quantitatifs et qualitatifs, référencés et faisant l'objet de procédures, permettant d'évaluer la qualité de crédit des émetteurs, sans avoir recours aux notations fournies par les agences de notation.

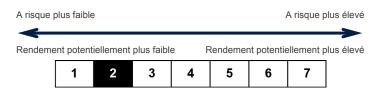
Le FCP peut utiliser les instruments dérivés soit comme substituts à des titres vifs, soit comme instruments de gestion à part entière. Les obligations convertibles ou à warrants donnant droit à des actions sont autorisées dans la mesure où les actions concernées relèvent d'un des marchés suivis par le groupe Martin Maurel. L'exposition actions et obligations convertibles ne dépassera pas 10% de l'actif.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, l'OPCVM peut investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français ou européens ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et/ou de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 1 jour ouvré. Cette part est une part de distribution.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 1 an après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 2 (volatilité comprise entre 0,5% et 2%) et reflète principalement son positionnement sur les produits de dettes publiques et privées tout en ayant une sensibilité comprise entre -0,5 et 3.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- · L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

	•	•	•	
Frais	s d'entrée			Néant
Frais	s de sortie			Néant

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net) 0,68%

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

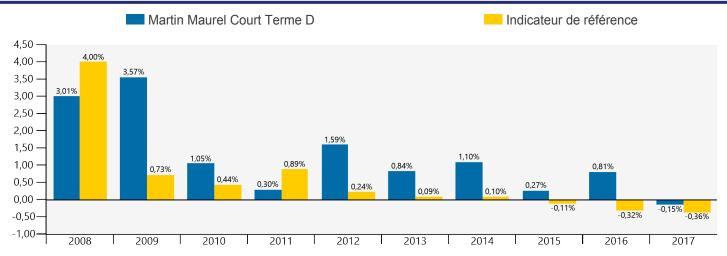
Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance

Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2003.

La Part « D » a été créée le 31/08/1990.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.rothschildgestion.com.

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non

cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.rothschildgestion.com

Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet https://www.rothschildgestion.com/fr. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 juillet 2018.